Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 2 (1908-1909)

Heft: 18

Artikel: La Fête cantonale des Chanteurs vaudois : Montreux, 4-7 juin 1909

Autor: Humbert, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La $\it Vie\ Musicale\ publiera\ dans\ son\ prochain\ numéro:$ Georges Humbert: $\it La\ X^{me}\ réunion\ de\ l'A.\ M.\ S.,\ \grave{a}\ \it Winterthour.$

La Fête cantonale des Chanteurs vaudois. Montreux, 4-7 juin 1909.

« As-tu jamais songé — dit un personnage de Gabriele d'Annunzio — que l'essence de la musique n'est pas dans les sons ?... Elle est dans le silence qui les précède et dans le silence qui les suit ». Quelque paradoxale qu'elle puisse paraître au premier abord, cette parole me vient à l'esprit toutes les fois que la question des « concours » se dresse devant moi. En effet, chaque expérience nouvelle confirme à mon sens cette constatation déjà ancienne : le concours ne donne qu'une idée tout approximative, toute relative de la valeur réelle d'une société chorale. S'il en sort quelque bien, c'est que l'essence du concours n'est pas dans le concours luimême, — elle est dans ce qui précède, elle est dans ce qui suit. Dans ce qui précède : nos sociétés chorales se livrent pendant plusieurs mois à un travail intense, minutieux et acharné, parfois même exagéré lorsque la direction manque de sûreté et de conviction. Dans ce qui suit : le résultat du concours, quel qu'il soit, est une leçon, un enseignement, un signe dont l'interprétation sera d'autant plus utile et plus sûre que le rapport du jury sera plus détaillé et que directeurs et chanteurs accepteront le jugement avec plus de calme et de dignité.

Qu'il s'agisse du concours d'exécution ou du concours de lecture à vue, l'impression unanime est celle de progrès considérables réalisés au cours des trois années qui séparent la fête de Montreux de celle de Moudon. Certes ces progrès ne portent pas également sur tous les points; ils ne sont pas égaux non plus chez les différentes sociétés concurrentes. Le rapport du jury que formaient MM. Bischoff, Jacky, North, Röthlisberger et Sturm (concours d'exécution), Gerber, Mayor et Ratzenberger (lecture à vue), ne manquera pas de mentionner ce qu'il y a d'acquis et ce qui reste à acquérir par les uns et par les autres. Attendons-le pour le commenter et en tirer les conséquences dernières, — et bornons-nous à quelques notes prises au cours des journées montreusiennes.

Ce n'est point une petite affaire que l'organisation d'un concours auquel participent quelque deux mille cinq cents chanteurs arrivant à peu près simultanément de tous les coins du canton et s'installant pour deux ou trois jours dans la localité. Mais tout était prévu, calculé, « minuté » même par un comité local que présidait notre distingué confrère M. Gustave Bettex, et auquel, comme au Comité central, il faut avant tout rendre hommage. Grâce à eux, la XXIV^{mo} Fète cantonale des Chanteurs vaudois comptera parmi les plus dignes et les mieux réussies, et si l'on a pu signaler encore ici ou là quelques imperfections, elles ne doivent être retenues que dans la mesure où leur constatation pourra servir de leçon aux organisateurs des fêtes futures.

Dès vendredi soir, la grande Halle de fête où se pressaient plus de quatre mille personnes, fut inaugurée par une véritable fête populaire offerte par les Sociétés de Montreux et des environs. Mais le lendmain, au coup de huit heures du matin, l'agréable fait place à l'utile : le défilé des cinquante et une sociétés concurrentes commence simultanément devant les deux jurys, dans la Halle de Fête et dans la grande salle du Nouveau Collège. Retenu par d'autres devoirs, je n'entends pour ma part qu'une ou deux sociétés des divisions inférieures et me réserve de suivre le concours de la «Division supérieure » qui, pour l'épreuve d'exécution, a lieu à la fin de l'après-midi.

Ici — je parle de mon impression personnelle, abstraction faite du jugement officiel dont nous ne connaissons pas encore le détail — l'*Union chorale de Lausanne*, sous la direction de M. R. Wissmann, s'élève de beaucoup au-dessus des six autres sociétés. Elle a le nombre, elle a des voix timbrées et des chanteurs qui ne sont point ignorants de toute culture mucicale; elle a tout un passé de bon travail sous la direction de M. Ch. Troyon; elle a, enfin, pour directeur, un *musicien* de bonne école, un interprète qui sut voir au-delà de la lettre l'es-

prit de l'œuvre qui lui était imposée (L'Eté, de J. Bischoff) ou qu'il avait choisie (Les Voix de la Forêt, de G. Weber).

Je ne veux point dire par là que les efforts des autres sociétés furent négligeables, bien loin de là; mais je me permettrai d'attirer l'attention des directeurs et des chanteurs sur la nécessité d'une culture vocale et musicale plus intense et d'autant plus indispensable que l'effectif est moins nombreux. En outre, on ne semble pas avoir tenu un compte suffisant de cette autre nécessité: adaptation de l'œuvre aux ressources qu'offre la société. Plusieurs chœurs étaient évidemment trop difficiles et n'étaient choisis qu'en vue d'un effet extérieur. Va pour le public, — mais le jury, les professionnels ne se laissent point prendre à de tels pièges!

Quoi qu'il en soit, il faut saluer comme un signe de progrès réjouissants accomplis dans le domaine de la culture musicale, le fait que, dans les deux divisions supérieures, une même société est sortie première des deux épreuves d'exécution et de lecture à vue.

* *

Si la répétition générale — à laquelle assistaient un nombre inaccoutumé de chanteurs — faisait bien augurer du concert de dimanche après midi, celui-ci dépassa, je crois, l'attente des plus optimistes. La direction énergique et pleine d'entrain de M. Ch. Troyon — qui se couvrit de gloire et fut porté en triomphe par ses fidèles Zofingiens — imprima la vie et l'ardeur aux deux groupes d'environ douze cents chanteurs chacun qui se succédèrent sur l'estrade.

Dans chaque partie du programme, une œuvre au moins était une œuvre de beauté, digne de la missionéducative que doivent remplir ces grands concerts dont les divers morceaux sont le suc nourricier des sociétés chorales pendant une année ou plus : le Soleil du Léman (E. Rambert), de M. Ch. Mayor, œuvre habilement écrite pour les voix, à la fois une et variée, délicate et sonore, mais qu'une orchestration malhabile faillit compromettre, d'autant plus que l'exécution instrumentale en fut misérable, comme elle le fut du reste pour tout le concert; Frithjof de Max Bruch, une partition que quarante années de succès ont consacrée et que l'on n'aurait pu mieux choisir pour la circonstance.

Quant au reste du programme, le mieux serait sans doute de le dissimuler sous le voile de l'oubli : M. W. Sturm attache si peu d'importance à son *Pourrait-on boire...* qu'il était tout étonné de l'entendre et « ne se rappelait pas l'avoir composé » (sie); Regrets et espoir de M. W. Pilet ne sonne pas mal, mais est d'une inspiration et d'une écriture singulièrement relâchées; A la Suisse, Le Serment du Grütli, etc., sont des œuvres de pacotille, ce que l'on n'oserait même pas prétendre de certain chœur, accompagné d'instruments à vent, de Lichner dont la vulgarité ne pouvait inciter qu'à rire ou à... pleurer.

Il est indispensable qu'à l'avenir la commission musicale de la « Société cantonale des Chanteurs vaudois » prenne conscience de la lourde responsabilité qui lui incombe.

Je n'ai rien dit encore des solistes: M^{me} Ch. Troyon que l'on était habitué à entendre à chacune de ces fêtes avait dû, au dernier moment, renoncer à chanter, en sorte que l'on eut recours à M^{me} Wulliémoz qui accepta le rôle d'Ingeborg en dépit d'une tessiture beaucoup trop élevée pour elle. Il faut lui en savoir gré et ne juger sa voix de mezzo-soprano que d'après la partie qui lui était destinée dans Le Soleil du Léman où elle montra des qualités de timbre, de méthode et d'interprétation d'autant plus remarquables qu'elle a l'avenir pour elle. S'il est une voix prédestinée pour des concerts tels que celui de Montreux, c'est assurément celle de M. Frölich: baryton à l'organe puissant, abondant, étendu et portant jusqu'aux extrémités de la grande halle. Est-ce à dire que je le considère comme un maître chanteur, ainsi qu'on le prétend si souvent? Non pas. Il lui faut, pour arriver à la maîtrise, corriger plus d'un défaut encore : la voix est lourde, un peu cotonneuse, insuffisamment appuyée elle manque de métal, les sons ouverts sont souvent trop clairs et les syllabes nasales, par contre, sans sonorité aucune. Ce qui n'empêcha point du reste M. Frölich d'être un fort bel interprète du rôle de Frithjof, comme aussi d'un air — assez déplacé en l'occasion — du St-Paul de Mendelssohn.

Une foule immense assistait à ce grand concert. Elle se répandit ensuite à travers la ville pour voir passer ici ou là le cortège des chanteurs qui se rendaient ainsi au banquet comme toujours illusoire, mais que couronne la proclamation des résultats du concours. Pas plus que les orateurs (MM. de Muralt, Oyex-Ponnaz et W. Pilet) qui les avaient précédés, MM. Gerber et Bischoff ne parvinrent à se faire entendre au milieu de la bruyante effervescence qu'aucun ordre ne réussit à calmer. Une liste imprimée vint heureusement suppléer au manque d'informations orales, nous apprenant que les sociétés suivantes sortaient premières :

| | Division supérieure : | Exécution. | Union chorale, Lausanne, | 139 4/5. |
|--|-----------------------|----------------|---|-------------------|
| | | Lecture à vue. | Union chorale, Lausanne, Union chorale, Lutry, | 60 |
| | Première division : | Exécution. | Jeune Helvétie, Morges, | 138 |
| | | Lecture à vue. | Jeune Helvétie, Morges | |
| | | | Harmonie des campagnes, Goumoëns { | 60 |
| | | | Harmonie des Alpes. Bex | |
| | Deuxième division: | Exécution. | Lyre yverdonnoise, Yverdon, | $137^{-2}/_{5}$. |
| | | Lecture à vue. | Harmonie, Yvonand, | 60 |
| | Troisième division: | Exécution. | Avenir, Prilly, | 130 |
| | | Lecture à vue. | Chœur d'hommes, Chevroux Chorale. Le Lieu | 60 |

N.-B. — Le maximum des points est pour l'exécution 140, pour la lecture à vue, 60. Il resterait à parler de la remise de la bannière cantonale, saluée par un touchant chœur de « Vétérans » et par un poétique discours en vers de M. Gustave Bettex, — à dire les merveilles d'une soirée vénitienne dans la baie de Montreux qui, même sous le ciel gris, reste bien l'un des plus beaux pays du monde, — à raconter enfin les courses vagabondes des chanteurs qui, tels des écoliers en vacances, se rendirent par petits groupes, le lendemain de la fête, qui aux Rochers de Naye, qui aux Avants, à Château-d'Œx ou ailleurs, heureux du travail accompli et de l'épreuve subie.

Qu'il nous suffise de souhaiter que tant de travail contribue réellement au développement artistique de notre peuple. Il faut pour cela que le concours cesse d'être un but, qu'il soit un simple moyen de contrôle, un échelon, un point de départ. Il faut que les comités dirigeants et les directeurs apportent un soin tout particulier à l'élaboration des éléments musicaux et artistiques de ces grandes fêtes populaires. Alors, mais alors seulement, l'invocation finale de M. G. Bettex sera plus qu'un vain mot, plus qu'un superbe distique :

O génies sacrés dont le luth nous enchante, Semez vos notes d'or sur le pays qui chante.

GEORGES HUMBERT.

La Musique en Suisse.

Suisse romande

La musique n'est pas « morte », elle ne saurait mourir, non pas même d'une mort apparente en un pays comme le nôtre où tout chante et tout joue, de la modeste chorale de village à l'élève des classes de virtuosité de quelque conservatoire, de la fanfare dite de « Tempérance » à l'orchestre permanent de telle ou telle grande ville. Néanmoins, une fois la saison finie, les auditions ont de plus en plus un caractère purement utilitaire — séances d'élèves de conservatoires ou de professeurs particuliers, à moins qu'elles n'aient un intérêt exclusivement local ou qu'elles ne revêtent l'apparence d'un festival.

C'est ainsi qu'à Genève, l'« Académie de musique » a eu sa 87^{me} audition d'élèves (professeurs: M^{me} Milella-Bideleux et M. L. de Flagny), tandis que le « Conservatoire » a donné deux séances, l'une de musique de chambre (professeurs: M^{me} M. Panthès et M. Rob. Pollak), l'autre de piano (professeur: M. B. Stavenhagen) et de violoncelle (professeur: M. Ad Rehberg) avec le concours de l'orchestre conduit à tour de rôle par les élèves de la classe de direction de M. B. Stavenhagen. On remarquait parmi ces derniers M^{lle} E. de Gerzabeck qui se prépare, nous dit-on, à diriger un concert d'orchestre à Lausanne au cours de l'hiver prochain, avec au programme la V^{me} symphonie de Beethoven. — A Lausanne, M. J. Nicati a eu l'heureuse idée d'organiser, en manière de séance d'élèves, une audition d'œuvres de J.-S. Bach et de la faire introduire par une causerie de M. Ed. Combe. Elèves et auditeurs des séances du Conservatoire ont tout à gagner à une entreprise de ce genre et qui se prête, du reste, aux formes les plus diverses.

Je ne vois guère à mentionner dans la même ville, mais dans un tout autre domaine, que